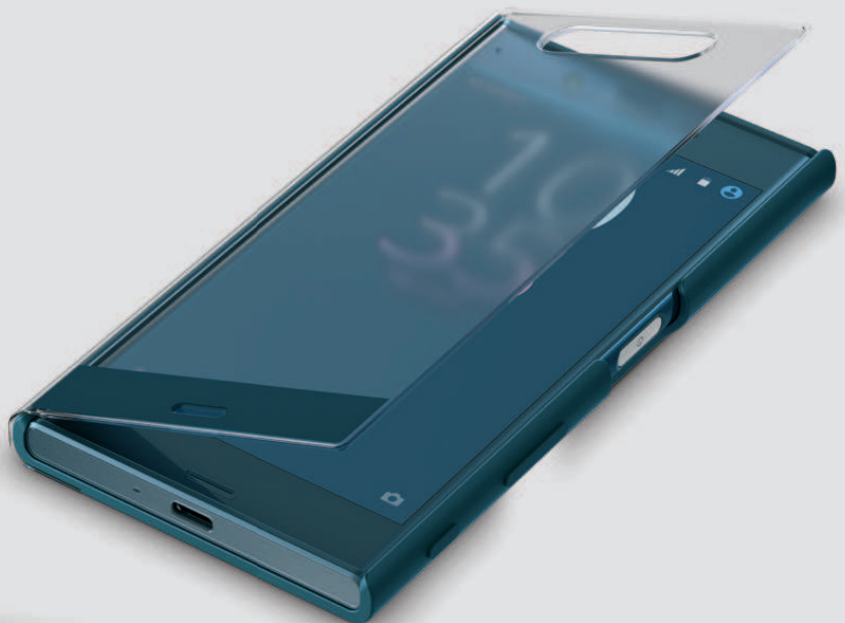


SONY

DU 6 OCTOBRE 2016 AU 5 JANVIER 2017

Profitez de 30€ remboursés* sur votre étui Sony

pour tout achat d'un **Xperia™ XZ** ou d'un **Xperia™ XCompact**



Et découvrez le nouvel album de Jain

Nouveau
XPERIA



Lors de vos appels, il est recommandé d'utiliser le kit piéton.

*Voir modalités de l'offre au dos. Crédit Photo Jain © Paul & Martin
DAS : 0,85 W/kg. Le DAS (débit d'absorption spécifique) des téléphones mobiles quantifie le niveau d'exposition maximal de l'utilisateur aux ondes électromagnétiques, pour une utilisation à l'oreille. La réglementation française impose que le DAS ne dépasse pas 2 W/kg.



Offre Sony « 30€ remboursés sur votre étui »

POUR PARTICIPER

1 Pour l'achat d'un mobile Sony Xperia™ XZ ou Xperia™ XCompact et d'un étui parmi les références SCTF20, SCTF10 exclusivement chez Orange ou Sosh en France métropolitaine (Corse comprise), exclusivement entre le 06/10/2016 et le 05/01/2017, Sony Mobile vous rembourse 30€ TTC sur le prix d'achat de votre étui dans la limite du prix payé.

2 Pour bénéficier de votre remboursement complétez le bulletin ci-dessous en lettres majuscules et joignez :

- La copie de votre ou vos facture(s) d'achat ou ticket(s) de caisse en entourant les dates, les références et les prix TTC de votre mobile Sony Xperia™ XZ ou Xperia™ XCompact et de votre étui. Votre étui devra être acheté chez Orange ou Sosh dans les deux semaines suivant l'achat du Smartphone.
- L'original du code SI de votre mobile Sony Xperia™ XZ ou Xperia™ XCompact à découper sur l'emballage, conforme à l'exemple ci-contre et figurant dans la liste suivante :
Xperia XZ : 1305-0604 ; 1305-0606 Xperia XCompact : 1305-0621 ; 1305-0622
- L'original du code barre de votre étui à découper sur l'emballage
- Vos coordonnées bancaires IBAN BIC (présent sur votre Relevé d'Identité Bancaire) et émanant d'une banque issue du territoire français.



3 Envoyez le tout, sous pli suffisamment affranchi au plus tard le 20/01/2017 minuit (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse postale de l'opération :

**SONY- 30€ REMBOURSES SUR VOTRE ETUI - OPERATION N 8812
13 766 AIX EN PROVENCE CEDEX 3**

Vous recevrez votre remboursement de 30€ TTC par virement bancaire ou par lettre-chèque (si vous avez omis de joindre votre IBAN-BIC) dans un délai de 4 à 6 semaines environ à compter de la réception de votre dossier complet et conforme.

4 Pour bénéficier de votre téléchargement de l'album de Jain :

- A réception de votre smartphone, ouvrez l'application Xperia Lounge présente sur votre smartphone Sony Xperia™ XZ ou Xperia™ XCompact
2. Connectez-vous via votre compte Xperia Smartphone, Facebook ou Google
3. Cliquez sur l'offre Album de Jain qui apparaît sur votre page d'accueil, puis sur Suivant.
4. Acceptez les termes et conditions de l'offre et Obtenez votre code unique de téléchargement.

Bulletin coordonnées

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : [] [] [] [] [] Ville* :

Adresse e-mail* :

Pour recevoir des informations sur Sony Mobile, cochez ci-après

*Champs obligatoire

Pour toute question ou si vous rencontrez des difficultés lors de votre inscription sur le site, vous pouvez nous contacter au 01 78 40 51 43 (Appel non surtaxé) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h et jusqu'à 17h30 le vendredi.

Offre valable du 06/10/2016 au 05/01/2017 pour les personnes physiques majeures résidant en France Métropolitaine (Corse comprise), La Réunion. Offre non cumulable avec toutes autres promotions en cours et limitée à une seule demande de remboursement par foyer (même nom, et/ou même adresse, et/ou même IBAN-BIC). Offre valable uniquement sur les produits neufs et non reconditionnés. Frais de participation à la charge des participants. Toute demande incomplète, illisible, falsifiée, raturée ou non-conforme aux présentes conditions sera considérée comme nulle. La société organisatrice se réserve la possibilité de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de s'assurer de la conformité des participations à l'offre, notamment en ce qui concerne les pièces fournies, l'identité et le domicile des participants. Conformément à la Loi « Informatique et Libertés » du 06/01/1978, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations qui les concernent, qu'ils peuvent exercer sur simple demande écrite à l'adresse de l'opération. Sony est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Corporation. Xperia™ est une marque commerciale ou une marque déposée de Sony Mobile Communications AB. Toutes les autres marques commerciales ou marques déposées sont la propriété de leurs détenteurs respectifs. © 2016 Sony Mobile Communications RCS de Nanterre 439 961 905, 49-51 Quai Dion Bouton, 92800 Puteaux, France